



# La galaxie des communs

Quel est le point commun entre une nappe phréatique, une plante médicinale, Wikipedia, l'air pur, des sangliers, des terres agricoles africaines et le système de don de sang ? La réponse est dans la question. Ils sont au cœur des communs.

**A**ujourd'hui, partout à travers le monde, des intérêts privés s'approprient des ressources naturelles communes, souvent avec la bénédiction des gouvernements. Au cours de la dernière décennie, les surfaces de terres accaparées autour du globe (en Afrique, Asie et Amérique latine surtout), par de grandes puissances et des fonds de placements, ont couvert 30 millions d'hectares<sup>1</sup>, provoquant l'exode de milliers de communautés. C'est d'autant plus facile lorsque les populations locales ne disposent pas de titres de propriété sur les terres qu'elles utilisent depuis des générations... Au niveau mondial, 2,5 milliards de personnes dépendent encore de droits d'usage coutumiers et risquent donc l'éviction<sup>2</sup>.

Qui dit accaparement des terres, dit aussi privatisation de l'eau : achat de nappes aquifères par une multinationale de la boisson aux Etats-Unis, privatisation des services de traitement et de distribution de l'eau au Royaume-Uni et ailleurs. Pour certains fonds spéculatifs, l'or bleu est une source de profit au même titre que l'or noir<sup>3</sup>. Pour eux, une ressource naturelle non exploitée est un actif non valorisé.

Même l'air est régulé par des marchés ! Un « marché du carbone » a été mis en place dans la lutte contre le réchauffement climatique. Si nous émettons trop de CO<sub>2</sub>, nous devons acheter des quotas. Et inversement. En 2018, le prix du carbone a quadruplé en un an ! Et les émissions continuent d'augmenter...

## La privatisation du vivant

« L'ignorance des communs est dangereuse, elle rend possible le pillage privé de notre richesse commune », dit l'auteur américain David Bollier, dont le premier ouvrage s'appelait *The silent theft*<sup>2</sup>. Parlons donc de ce vol silencieux. La terre, l'eau, l'air, mais aussi les forêts, les semences, des espaces publics... autant de ressources communes privatisées ou accaparées par les marchés. Même les ressources immatérielles - un savoir-faire, un code génétique, la connaissance - sont de plus en plus privatisées, emmurés, via les brevets ou droits d'auteur. En Belgique, même le championnat de foot porte le nom d'une bière !

## A l'origine des communs...

**En** Angleterre, les coutumes autorisaient le glanage, le pâturage, le ramassage de bois sur les terres communales - appelées « commons ». Dès la fin du Moyen-Âge, les champs ouverts, soumis à un droit d'usage communautaire, sont progressivement privatisés et enclos pour les besoins de l'agriculture ou de l'élevage, dans la perspective de la révolution industrielle\*. C'est ce qu'on appelle les **enclosures**. Entre le XVII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, on passe donc d'une économie du partage via les communs, à une production visant essentiellement le gain privé et l'accumulation\*\*. C'est l'essor du capitalisme.

\* « De la disparition des communs à leur retour », G. Azam, Saluterre n°18, déc. 2016.

\*\* « La Grande Transformation », K. Polanyi, 1983.



## Communs c'est vaste ?

**Communs =  
ressource + communauté + règles**

**Les** communs sont à la fois des ressources et des pratiques très diversifiées. Ils ne se résument pas à une recette ou à une définition étroite, mais bien à quelques principes de base :

- Les (biens) communs, sont des ressources, gérées collectivement par une communauté. Celle-ci établit des règles (donc des sanctions) et une gouvernance, dans le but de préserver et pérenniser cette ressource.

- Cette ressource peut être naturelle (forêt, rivière...), matérielle (maison, outil...) ou immatérielle (culture, éducation...).

- Les pratiques très diverses de ces communautés privilégient l'usage et la collaboration à l'appropriation, le partage et l'autosuffisance à la marchandisation (même si certains communs peuvent dégager des revenus).

- C'est une alternative dans la gestion des ressources, entre la propriété privée exclusive et la propriété publique.

- Les communs ne sont pas tous en accès libre, l'usage de certains communs peut être réservé à leur communauté.

### Des exemples

- Les villageois de Törbel, en Suisse, gèrent en commun leurs forêts alpines, leurs prairies et leur eau d'irrigation depuis 1224.

- Wikipedia : moyennant le respect de quelques principes, chacun-e est libre de créer, de réutiliser, de compléter et de corriger les articles de la célèbre encyclopédie en ligne.

- Les échanges de semences pour sortir de notre dépendance aux grands semenciers.

- En Italie, 140 villes se sont dotées de Chartes de communs urbains qui facilitent, permettent et règlementent la participation active des citoyen-nés dans les politiques urbaines.

Sources :

<https://lescommuns.org/>

<https://wiki.remixthecommons.org>

Le vivant aussi subit ses *enclosures*. Certains industriels de la pharmacie, de la cosmétique ou de l'agriculture obtiennent des droits exclusifs sur les gènes de plantes ou sur leurs modes d'utilisation, s'appropriant ainsi de la biodiversité et des connaissances traditionnelles autochtones. Cela s'appelle de la biopiraterie <sup>4</sup>. Des entreprises ont même breveté des gènes humains.

« Une part énorme de notre vie politique et économique est assujettie à la voracité des marchés, aux types de relations sociales appauvries qu'ils promeuvent et aux dommages écologiques qu'ils engendrent », constate David Bollier, qui dénonce les *enclosures* des communs, « ces multiples formes par lesquelles notre richesse partagée se trouve extraite de son contexte naturel, accaparée par des intérêts commerciaux et transformées en marchandises privées exclusives ».

Tout devient marchandise, tout s'achète. Au nom du progrès ou de l'efficacité ? Au bénéfice de l'environnement, comme le prévoyait le très influent écologue Garrett Hardin dans « La tragédie des biens communs » <sup>5</sup> ? Rien n'est moins sûr, à voir l'aggravation des changements climatiques, la destruction de la biodiversité, l'épuisement des sols, des minerais, des sources d'énergie fossile. « Des entreprises pétrolières vont forer dans des espaces sauvages immaculés, des mines défigurent des vallées, des firmes forestières ravagent des forêts publiques, des multinationales épuisent des nappes phréatiques », déplore encore David Bollier. Après exploitation, ce qui reste, les déchets à gérer, sont bien souvent rejetés dans les communs. Sans parler des inégalités croissantes et du déficit démocratique que la privatisation génère.

### La renaissance des communs

S'ils existent depuis longtemps, les communs retrouvent aujourd'hui un second souffle. Ils bénéficient désormais d'une reconnaissance internationale, depuis le prix Nobel d'économie

reçu en 2009 par Elinor Ostrom <sup>6</sup>. A contre-courant de la tragédie des biens communs annoncée par Garrett Hardin, la politologue américaine met en lumière la façon dont des communautés dans le monde entier s'auto-organisent, à côté de l'Etat ou du marché, pour gérer des ressources naturelles et culturelles partagées. Des terres communales en Éthiopie, des collecteurs de caoutchouc en Amazonie, des pêcheurs aux Philippines, des prairies et forêts en Suisse et au Japon, des systèmes d'irrigation en Espagne <sup>7</sup>... Les communs impliqueraient plus de deux milliards de personnes. Et sont relativement efficaces pour protéger l'environnement et les populations.

Les communs réapparaissent partout, comme « une critique de la société néolibérale, de la transformation du monde sous l'égide du marché juge et arbitre des équilibres, et une critique de la façon dont les Etats baissent les bras devant les forces des monopoles privés » <sup>8</sup>. Ils sont au cœur de la transition écologique dans laquelle s'implique de plus en plus de citoyen-nés : les repair cafés, les services d'échange de savoirs, les jardins partagés, les habitats groupés, les monnaies alternatives, les coopératives énergétiques autogérées... Autant d'initiatives collaboratives et autonomes qui proposent d'autres formes de vie, d'autres façons de partager les ressources, de se représenter les relations entre les gens, les territoires, la ville, le travail, la culture. Ni dépendantes du marché, ni dépendantes de l'Etat <sup>8</sup>.

La révolution numérique aussi a donné un coup de fouet à la coopération et au partage des ressources. Internet est devenu un espace privilégié de créativité et d'expérimentation de communs. L'avènement des logiciels libres et des outils collaboratifs, de Wikipedia à Linux, bat en brèche les droits de propriété traditionnels.

### Ni propriété privée, ni propriété d'Etat

Les travaux d'Elinor Ostrom montrent que les communs ne sont ni une ressource à privatiser, ni une ressource en accès libre dont

## matière à réflexion

personne ne s'occupe. Ils doivent être soutenus par l'Etat, mais pas dirigés par lui. Ils peuvent être associés à des initiatives privées, mais pas appropriés par elles. Ce sont les communautés d'utilisateurs et utilisatrices qui sont au centre du jeu et au cœur de la gouvernance. Ce sont les citoyen·nes qui définissent leurs propres règles de fonctionnement, démocratiquement. Au cas par cas.

Les communs portent en eux une véritable révolution, estime Christian Laval<sup>9</sup> : « Avec les communs, nous avons l'émergence d'une tout autre forme d'organisation sociale. Celle où les gens directement concernés par les usages, participent directement à leur définition, à leur élaboration et à leur production. Ce qui fait que penser l'institution d'un commun au singulier, un hôpital, une école, une ville, un territoire etc. signifie toujours poser l'articulation entre l'organisation de la démocratie, de la délibération et de la décision, en même temps que la destination des biens, des efforts et du temps qui ont été mis en commun. »

Plus qu'une ressource, les communs sont avant tout une forme d'organisation sociale, une manière de décider collectivement des règles qui permettent d'avoir une vie plus juste, plus équilibrée. « L'homme est certainement sociabilis avant d'être oeconomicus », souligne Hervé Le Crosnier.<sup>7</sup> Ce sont de nouvelles façons de reconstruire la démocratie et d'impliquer les citoyen·nes dans la gestion de la cité. Mais sans naïveté : les communs connaissent également des difficultés, des débats internes, des conflits de personnalités, des profiteurs ou des tire-au-flanc. Faire commun ne s'improvise pas, ça s'apprend (*lire encadré*).

### Ancrés localement

Même lorsqu'ils sont globaux (l'air, la mer...), les communs sont ancrés localement : « Les communs fonctionnent parce que les gens sont amenés à les connaître et à les gérer dans leurs particularités, constate David Bollier. Ils en viennent à dépendre les uns des autres et à aimer cette forêt, ce lac, ce coin de terre cultivé. L'histoire compte. Chaque commun est unique parce qu'il s'est

constitué par rapport à une ressource, un paysage, une histoire locale ». Protéger un commun, c'est plus que protéger une ressource, c'est protéger la vie et la culture qui y sont associées<sup>10</sup>. Dès lors, pas de recette, pas de canevas préétabli pour créer ou protéger un commun. Mais quelques principes généraux : participation démocratique, transparence, équité.

« La question qui se pose est de savoir si, quand on parle de communs, on parle d'expérimentations isolées qui font peut-être plaisir et qui transforment localement les situations, ou si nous parlons de quelque chose qui peut s'élever à un niveau de généralité beaucoup plus grand. A savoir, est-ce que c'est un principe politique permettant de penser la réorganisation de la société, de notre modèle social ? », interroge Christian Laval. Certains commoneurs l'ont compris et étudient comment le droit et les politiques publiques peuvent faciliter la constitution et la pérennisation des communs<sup>2</sup>.

Il y a urgence. Car des entreprises ont perçu le foisonnement de ces initiatives et de ces envies de commun. De Facebook à Google, des plateformes se disent qu'effectivement, exploiter le partage, le collaboratif, pourrait être justement la voie du nouveau capitalisme. Laval nous avertit : « Le commun est un champ de luttes. »

Christophe DUBOIS

<sup>1</sup> <https://www.cadtm.org/L-accaparement-des-terres-est-criminel#nb1>

<sup>2</sup> « La renaissance des communs », D. Bollier, 2014.

<sup>3</sup> « Main basse sur l'eau », film documentaire disponible gratuitement sur [www.arte.tv](http://www.arte.tv) (jusqu'au 13/06/20)

<sup>4</sup> <https://fr.wikipedia.org/wiki/Biopiraterie>

<sup>5</sup> Dans son ouvrage « La tragédie des biens communs », publié en 1968, l'écologue Garrett Hardin défend l'idée selon laquelle les biens communs doivent être privatifiés pour être protégés.

<sup>6</sup> E.Ostrom, « Gouvernance des biens communs », éd. De Boeck Supérieur, 2015 (*voir outils p.18*)

<sup>7</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Biens\\_communs](https://fr.wikipedia.org/wiki/Biens_communs)

<sup>8</sup> H. Le Crosnier, en préface de « La reconnaissance des communs », *ibid.*

<sup>9</sup> « Commun, Essai sur la révolution au XXI<sup>e</sup> siècle », Ch. Laval, 2014. Citations tirées de sa conférence téléchargeable sur <https://villeencommuns.sciencesconf.org/>

<sup>10</sup> « Pour une Éducation relative au Bien commun - Entre environnement et solidarité internationale », M. Taleb, Lettre du Grain n°21, 2012.

## Eduquer aux communs

**Des** écoles et des « universités des communs » éclosent en Europe, en Afrique et en Amérique. Car penser et agir les communs, cela s'apprend. A l'école et (surtout) ailleurs. Concrètement, cela peut se traduire par explorer les communs de notre territoire et les cartographier sur OpenStreetMap, ouvrir un tiers lieu éducatif comme une bibliothèque ou un Fablab, ou encore utiliser et favoriser l'usage des logiciels libres.

C'est aussi enseigner les communs : en fin de secondaire ou avec un groupe d'adultes, observer à travers l'Histoire - ou imaginer dans le futur - les différentes formes possibles d'organisation sociale, au delà d'un Etat gestionnaire de nos vies ou de la privatisation généralisée.

Eduquer aux communs, c'est agir. Apprendre à établir ensemble des règles et à gérer une ressource partagée. C'est inviter à s'engager, à s'impliquer pour la communauté. Pratiquer la démocratie et l'écocitoyenneté, très concrètement, par des projets collectifs comme la création d'un potager partagé ou d'une page Wikipedia. La page Wikipedia consacrée aux « biens communs » souligne d'ailleurs que ceux-ci « développent des comportements différents et des subjectivités nouvelles. Des normes

comportementales et des mécanismes sociaux se mettent en place. Il s'établit un climat de confiance et un sens de la communauté. »

Eduquer aux communs, c'est apprendre à partager les connaissances et non à cacher sa copie. C'est se demander à qui appartient tel savoir, qui le crée, le modifie, le transmet et le valide. En classe ? Sur le web ? Débusquer les *enclosures*.

Les communs invitent à réfléchir aux transitions en cours : écologique, numérique, démocratique et éducative. A repenser les espaces scolaires (la cour, la classe), avec les élèves ; des espaces dans lesquels ils et elles peuvent s'investir et où les modes horizontaux de constructions des savoirs sont favorisés. Une école du partage.

Christophe DUBOIS

A lire sur le sujet :

- « Enseigner les communs », M. Briand, 2018.

<http://bit.ly/enseigner-les-communs>

- « A l'école du partage : les communs dans l'enseignement », M. Carbillet et H. Mulot, éd. C&F, 2019 (*voir outils p.18*)